

**Ordre du jour
Assemblée Générale du Club Arc Alpin
8 – 10 septembre 2000
Meiringen - Suisse**

1. Rapport d'activité du Club Arc Alpin 1999-2000

A/ Le CAA et l'Union Européenne bilan des rencontres avec le Cabinet du Commissaire Barnier DG à la Politique Régionale et le Président de la Commission Européenne R. Prodi

- La Convention alpine et le protocole « transports »
- La politique générale du CAA : parfaite illustration de la volonté politique de l'UE
- Romano Prodi affirme sa disponibilité et son soutien aux projets du CAA : (réseau alpin de villages montagnards ; refuges écologiques pour les Alpes ; 2002 année internationale de la montagne).

B/ Coopération CAA - CIPRA – NFI : projet du Nœud Alpin dans le cadre de l'European Mountain Forum

- Le point sur la situation (avancement de la coopération – accord de principe des différents clubs alpins).

C/ Congresso internazionale « Dolomiti Patrimonio d'Europa : progetto per uno sviluppo sostenibile ».

D/ Réunion des responsables protection de la montagne du CAA à Brixen les 05-06 juillet 2000

E/ Réunion des responsables des refuges du CAA en Slovénie les 15–18 juin 2000

F/ divers :

- Le point sur le projet de la Via Alpina (Grande Traversée des Alpes)
- Alpes Sans Frontières : état d'avancement et accueil du dossier par le Président Prodi.

2. Validation des documents de référence du CAA

- Le Manifeste
- La déclaration d'objectifs
- Remarques et propositions des responsables protection de la montagne des clubs par rapport à ces documents.

**3. Discussions sur la préparation de l'Assemblée Générale de l'UIAA
(Proposition de Claude Eckhardt CAF)**

- L'ISMC devra présenter lors de l'AG de l'UIAA en octobre à Paris, ses règlements et cahiers des charges pour les compétitions. Que proposent les Clubs du CAA pour que les documents actuellement en préparation soient conformes à leurs vœux ?
- Proposition du CAF : le texte de référence sur le ski de montagne de compétition au CAF adopté par son Comité Directeur.
- Le point sur les élections de l'UIAA (Board et Council) et l'organisation de l'AG.

<p>Le CAA / l'UIAA et l'année 2002 internationale de la Montagne</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Liste de projets présentés par les clubs du CAA pour l'année 2002 (liste élaborée par le CAS-SAC) ➤ Regroupement de jeunes sur un sommet symbolique des Alpes.
<p>4. Projet du Nœud Alpin de l'European Mountain Forum</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place du projet avec les correspondants et fonctionnement (financement – répartition du travail – mise en place d'un groupe de travail). ➤ Validation politique du Club Arc Alpin et engagement financier.
<p>5. Structuration du CAA et avenir de la structure</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réflexions et propositions issues de la rencontre des responsables protection de la montagne des clubs, qui s'est tenue à Brixen les 5-6 juillet 2000. <ul style="list-style-type: none"> a) Possibilité d'avoir un délégué présent aux rencontres des Présidents. Il sera une force de proposition pour les thèmes liés à la protection de la montagne. b) Doter le CAA d'un secrétariat permanent à moyen terme.
<p>6. Souhaits exprimés par les responsables protection de la montagne du CAA</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposition de motion CAA sur les transports routiers en Montagne, notamment par rapport au protocole « transports » de la Convention alpine. (élaborée par l'OeAV) ➤ Proposition de motion CAA sur les liaisons inter-stations de ski (élaborée par le CAI) ➤ Le Point sur la Convention alpine par le délégué du CAA à la Convention alpine (proposition de P. HaBlacher - OEAV). Le point dans les différents pays avant la 6^{ème} Conférence Alpine des Ministres de l'environnement du 31/10/2000 à Luzern – CH.
<p>7. Réseau alpin de villages montagnards</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'OeAV propose de faire bénéficier au CAA de son expérience en la matière et d'élaborer un avant projet. ➤ Validation du projet et répartition des tâches
<p>8. Refuges du CAA</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Refuges écologiques pour les Alpes : élaboration d'une charte du « refuge écologique », outil pédagogique par excellence de la politique environnementale montagnarde européenne. Rapport de Nathalie Morelle. ➤ Validation de la charte Européenne et répartition des tâches. ➤ Le CAF propose d'élaborer un avant projet.
<p>9. Divers</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Alpes sans frontières : Quels objectifs pour l'extension vers l'est dans les 5 ans à venir ? collaboration CAI - SAC – OEAV – PZS.

Documents de préparation :

Point 1

compte rendu de la rencontre avec le cabinet de M. Barnier envoyé aux Présidents le 31/05/00

réf : ac/TF-01505/00-CAA/r.prodi

compte rendu de la rencontre avec le Président de la Commission Européenne envoyé aux Présidents le 18/07/00

réf : AC/TF-01807/00-AG2000-CAA

Point 2

Le manifeste du CAA (existe en version française et italienne, la version allemande est en cours d'élaboration) **ci-joint version originale (it.)**

La déclaration d'objectifs (existe en version française, italienne et allemande) **envoi ultérieur**

Point 3

➤ Texte de référence du CAF sur la pratique du ski de montagne de compétition.

envoi ultérieur

➤ Projets pour 2002 : Liste fournie ultérieurement par Jürg Meyer (SAC)

Point 4

Accord de coopération dans les Alpes envoyé aux Présidents le 02 mai 2000

réf : AC/TF 015/05/00 NCEUD ALPIN

Point 5 et 6

compte rendu de la rencontre du 05-06 juillet 2000 à Brixen des responsables protection de la montagne des clubs, transmis aux Présidents le 17 août par le AVS.

Point 7

Proposition de l'OeAV faite à Munich le 12/12/99

Point 8

Rapport sur les refuges de N. Morelle distribué aux Présidents le 16 juin 2000 à Bruxelles